

CHATEAU
Canon-la-Gaffelière

PREMIER GRAND CRU CLASSÉ

MILLESIME 2022

Certifié Agriculture Biologique par FR-BIO-10

Période de vendanges

06.09 – 22.09.2022

Rendement

47 hl/ha

Vinification

En cuves bois. Extraction par pigeage pneumatique. Cuvaision : 32 jours

Elevage

En barriques (neuves 40 %), sur lies fines

Assemblage

50 % Merlot

35 % Cabernet Franc

15 % Cabernet Sauvignon



Vignobles Comtes von Neipperg